

L'INTERVIEW

« Une bonne ressource est possible avec une part modeste de surfaces mellifères »

Philippe Lecompte et Clara Amy

Apiculteurs en Champagne-Ardenne, Philippe Lecompte et Clara Amy sont respectivement président et directrice technique du Réseau biodiversité pour les abeilles (1). Ils battent ici en brèche beaucoup d'idées fausses sur les relations entre agriculture et apiculture.



territoire qui utilisait beaucoup cette substance, ont produit cinq fois plus de miel qu'une année normale...

De façon plus globale, en 2018-2019, une analyse menée sur 127 colonies décimées a conclu que cinq d'entre elles pouvaient être victimes d'un produit phytosanitaire mal utilisé. Cela représente une cause exceptionnelle qui est colportée, telle une vérité généralisable.

La nouvelle Pac oblige beaucoup d'exploitants à laisser des surfaces non cultivées.

Est-ce vraiment bénéfique ?

C. A. : Pour être favorables, ces surfaces doivent être semées en jachère mellifère avec des mélanges d'espèces complexes. Ceux qui sont mis sur le marché et qui répondent au cahier des charges de la Pac restent limités en termes de diversité, la liste des fleurs étant restreinte. De plus, la réglementation impose de ne pas broyer ces jachères mellifères avant le 15 octobre alors qu'il peut être nécessaire d'agir parfois en pleine saison pour redynamiser la pousse. Enfin, l'implantation ne s'improvise pas. Cela nécessite un appui technique, du semis à la gestion de la floraison, ce qui manque cruellement auprès des agriculteurs.

P. L. : Nous sommes en train de reproduire ce qui s'est passé en 2005 lorsque l'implantation de bandes enherbées le long des cours d'eau est devenue obligatoire. Un des objectifs était d'offrir des réservoirs à la biodiversité. Dans la grande majorité des cas, de la fétuque et du ray-grass ont été semés, cela n'a rien apporté aux pollinisateurs. Pour des questions de coûts, beaucoup vont se tourner vers des jachères sans intérêt mellifère. De plus, l'obligation de laisser jusqu'à 4 % de surface non productive est déconnectée des besoins sur le terrain. Dans plusieurs essais du RBA nous avons conclu qu'entre 0,3 et 0,5 % des surfaces agricoles implantées avec de réelles ressources mellifères permettraient d'apporter entre 65 et 85 % de la ressource pollinique nécessaire.

Propos recueillis par Bertille Quantinet

(1) Site : reseau-biodiversite-abeilles.fr

Les activités agricoles sont souvent considérées comme la première cause du déclin des pollinisateurs en France. Partagez-vous ce constat ?

Philippe Lecompte : La crise que traverse l'apiculture française est multifactorielle et l'agriculture est loin d'en être la raison principale. Ce sont les parasites, les virus et les champignons qui causent les plus gros dégâts. La sécheresse est également un facteur aggravant.

À cela s'ajoute un manque de formation et de transmission des savoirs au sein de la filière qui compte une très grande majorité d'amateurs. Plusieurs organismes de recherche et développement reçoivent des fonds pour travailler sur les causes du déclin des abeilles mais les études ne sortent pas. L'approche globale naturaliste qui permettrait de comprendre la situation de l'apiculture en France a été remplacée par une approche scientifique cloisonnée, qui ne prend pas en compte le milieu naturel dans lequel les abeilles évoluent et qui leur permet de trouver beaucoup de résilience.

Enfin, pour certains apiculteurs, la perte de ruches est un sujet tabou qu'ils ne partagent pas. Pour toutes ces raisons, il est plus facile de reporter les conséquences de cette crise sur l'agriculture qui est victime de la mécanique du bouc émissaire, avec les produits phytosanitaires en première ligne.

L'interdiction des néonicotinoïdes sur betteraves a-t-elle un impact positif sur les colonies ?

P. L. : Les abeilles n'ont jamais butiné des betteraves sucrières, plantes annuelles qui ne produisent pas de fleurs. Depuis que les néonicotinoïdes ont été interdits, la situation dans les ruches ne s'est pas améliorée, elle s'est aggravée. En 2018, des colonies installées dans la Marne, au cœur d'un